

CQP GESTIONNAIRE CONSEIL

Le mardi 24 novembre 2020

Epreuve écrite (4 heures)

Métropole : 13 h 00 – 17 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 11 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 12 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 16 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 17 h 00

- Technicien Conseil Allocataire
- Technicien du Service Médical

Epreuve écrite (3 heures)

Métropole : 13 h 00 – 16 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 16 h 00

- Gestionnaire du Recouvrement
- Gestionnaire Tarification AT/MP
- Gestionnaire Conseil de l'Assurance Maladie
- Gestionnaire Carrière
- Gestionnaire Conseil Retraite

**Du mercredi 09 décembre 2020
 Au vendredi 18 décembre 2020**

Epreuve orale (45 minutes par candidat)

A partir de 9 h 00 et toute la journée

- Technicien Conseil Allocataire
- Technicien du Service Médical
- Gestionnaire du Recouvrement
- Gestionnaire Tarification AT/MP
- Gestionnaire Conseil de l'Assurance Maladie
- Gestionnaire Carrière
- Gestionnaire Conseil Retraite

CQP CONSEILLER OFFRES DE SERVICES

Le mardi 24 novembre 2020

Epreuve écrite (3 heures) :

Métropole : 13 h 00 – 16 h 00
 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00
 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00
 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00
 La Réunion : 13 h 00 – 16 h 00

- Conseiller Offres de Services de l'Assurance Maladie (*branche Maladie*)
- Conseiller Offres de Services du Recouvrement (*branche Recouvrement*)
- Conseiller Services à l'utilisateur (*branche Famille*)

**Du mercredi 09 décembre 2020
 Au vendredi 18 décembre 2020**

Epreuve orale (45 minutes par candidat)

A partir de 9 h 00 et toute la journée

- Conseiller Offres de Services de l'Assurance Maladie (*branche Maladie*)
- Conseiller Offres de Services du Recouvrement (*branche Recouvrement*)
- Conseiller Services à l'utilisateur (*branche Famille*)

EXAMENS DES TECHNICIENS

TDCF Tronc Commun	TDCF Spécificité : Maladie et Recouvrement
<p>Le mercredi 25 novembre 2020</p> <p><u>Epreuve écrite (3 heures) :</u></p> <p>Métropole : 13 h 00 – 16 h 00 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00 La Réunion : 11 h 00 – 14 h 00</p>	<p>Le jeudi 26 novembre 2020</p> <p><u>Epreuve écrite (3 heures) :</u></p> <p>Métropole : 13 h 00 – 16 h 00 Martinique, Guadeloupe : 7 h 00 – 10 h 00 Guyane : 08 h 00 – 11 h 00 Mayotte : 12 h 00 – 15 h 00 La Réunion : 11 h 00 – 14 h 00</p>
<p>Période des corrections : du 30 novembre au 4 décembre 2020</p>	

JURY NATIONAL BRANCHE FAMILLE : 17 décembre 2020

JURY NATIONAL : 13 janvier 2021

Rappel :

Dans le cas où vos candidats passent seulement l'épreuve écrite, assurez-vous qu'ils soient bien déclarés à **PREM'SS et l'EPREUVE ECRITE**

Dans le cas où vos candidats passent seulement l'épreuve orale, assurez-vous qu'ils soient bien déclarés aux 3 options : **CONTROLE CONTINU, APPLICATION TUTOREE, EPREUVE ORALE**

**VEUILLEZ NE PAS INSCRIRE DES CANDIDATS QUI NE PASSENT PAS D'EPREUVE LORS CETTE SESSION
 VEUILLEZ NE PAS INSCRIRE LES CANDIDATS QUI PASSENT SEULEMENT PREMSS**